



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

AUDIOCONFERENCE du 3 septembre 2020

Vous trouverez ci-dessous les réponses de la Direction aux 21 questions posées par FO DGFIP 67 ainsi que nos interventions aux cours des débats.

COVID

Protections

Les **consignes** covid pour la rentrée en provenance de la Centrale ont été reçues hier.

L'achat de **masques** permettant la lecture labiale aux personnes sourdes et malentendantes sera proposé sur le budget du CHSCT.

Stock de **gel** hydroalcoolique : 625 litres déployés en juillet/août. Plus de 700 litres en réserve.

Parois en **plexiglas** : 300 plaques déployées. Pas de stocks mais commande en cours pour 370 plaques supplémentaires pour anticiper des besoins.

La Direction priorise les espaces bureaux les plus densément occupés.

En cas de **fermeture d'école ou de classe**, à priori, un des 2 parents pourrait télétravailler, sinon, un des parents pourra rester à la maison mais la direction sera vigilante.

En cas de contact avec un **cas avéré** (proche ou non), le télétravail serait privilégié ?

Masques lavables et masques chirurgicaux : 12 000 masques lavables en stock après distribution de 8 masques aux agents (les dernières dotations arriveront en début de semaine prochaine), soit 200 jours/agents de stocks.

Masques jetables : 60 000 en stock, approvisionnement des services à la demande.

Agents vulnérables

Les agents vulnérables ont tous été informés des modifications de leur situation (fin des ASA) à partir du 01/09. Il y a actuellement 5 agents en ASA qui répondraient aux nouveaux critères de vulnérabilité tels que définis dans la circulaire du Premier ministre du 1^{er} septembre 2020. Ces 5 collègues seront soit en télétravail 5 jours, soit en ASA avec un certificat d'isolement de leur médecin.

Pour les autres (anciens agents vulnérables), la reprise doit se faire en télétravail (3 jours maximum) et présentiel ou seulement en présentiel. Si l'agent ne souhaite pas reprendre, il doit poser des congés ou avoir un arrêt maladie.

En réponse à notre question, la Directrice a jugé inopportun la reprise des agents « anciennement » vulnérables à l'accueil physique et ne souhaite donc pas qu'ils soient exposés, selon ses termes. Par contre, ils peuvent sans problèmes assurer l'accueil téléphonique ou mail, y compris en télétravail.

La distribution de masques FFP2 évoquée initialement pour pour « accompagner » la fin des ASA n'est plus prévue. La circulaire du Premier ministre n'évoque plus que des masques jetables. Ils seront donc distribués aux agents « anciennement » vulnérables.

Les agents vulnérables peuvent encore devenir télétravailleurs en 2020 (voir réponse ci-dessous plus complète).

Télétravail

Il y aura un recensement à l'automne des télétravailleurs volontaires pour 2021.

Ceux en télétravail avant le 10 juillet restent jusqu'à nouvel ordre avec cette situation.

Contrairement aux consignes données fin juin/ début juillet, il est toujours possible de mettre en place le télétravail de manière souple, notamment pour personnes vulnérables, cas contact, etc...

Un Groupe de travail national dans quelques semaines. Aujourd'hui, rien de plus que l'existant : 3 jours maximum sauf agents vulnérables (au nouveau sens du terme).

La DG a passé des commandes de micros mais la DRFIP 67 n'a encore rien reçu. Plus de 40% des agents seront dotés en micros portables. 437 postes de travail ont été commandés auprès de la Délégation à Nancy

AUTRES SUJETS

Pas de nouvelles concernant les **congés de report 2019** non utilisés pour cause de covid

Le **Foncier** s'installera à Molsheim sûrement courant février. Les agents habitant à Strasbourg, par exemple, bénéficient du délai d'un mois. L'agent habitant une autre commune concerné par un préavis de 3 mois, pourra se rapprocher du service RH en décembre pour obtenir un certificat.

Vigiles : Présence de vigiles à partir du 4 septembre jusqu'au 15/10 au 35 Vosges, à Schiltigheim et à Illkirch. A Sélestat, Molsheim et Erstein, 3 vacataires, anciens volontaires services civiques qui n'ont pu assurer la fin de leur contrat, vont être embauchés pour faire le même travail que les vigiles ... !

Mouvements de mutation d'initiative : C'est à dire mouvements de mutation spécifique hors 01/09/N pour accompagner le NRP. Pour la Direction, il s'agit d'une vraie interrogation mais son avis n'est pas encore arrêté. Il s'agit aussi de savoir si les mouvements intercalaires sont limités aux restructurations ou pas, sachant que tous les agents du département pourront postuler pour les postes restructurés.

Listes d'aptitude : Pas de consignes à ce stade concernant les modalités concrètes pour cette année. Rappel : date limite au 11/09 pour postuler.

Services de Picquart

Désamiantage dans les sols de la DISI réalisé, retard des travaux à prévoir.

La cible pour les déménagements est le mois de décembre pour Liaison-Rec et le CPS/CdC, novembre si possible.

Pas de changement quant à la restauration pour les quelques mois qui restent.

QUESTIONS d'AUTRES OS

NRP - Bilan transferts **Haguenau/Bischwiller** : il n'est pas possible de tirer un bilan au bout de 3 jours...

La Direction nous ayant affirmé, « en nous « regardant dans les yeux » que le périmètre de réorganisation avait été défini en fonction de la mission hospitalière transférée, *FO DGFIP67* est intervenue concernant les agents de Haguenau impactés par cette réorganisation car, à la simple vue de l'annuaire, le moins que l'on puisse dire, c'est que sur les 6 agents désignés, 1 seul travaille sur le secteur hospitalier. Et encore, sur ce cas là, il y aurait énormément à redire car son affectation date du 01/09...

La Direction nous a affirmé s'être basée sur la liste fournie par les chefs de service, effectuée en concertation avec les 6 agents, sous-entendant avec l'accord de tous. Ce que nous savons être faux. La Direction a bien voulu concéder ne pas avoir regardé ni l'annuaire ni l'organigramme fonctionnel et a concédé que l'ancienneté administrative avait pu aussi entrer en ligne de compte...

Pour *FO DGFIP 67*, il ne s'agit pas d'opposer les agents les uns aux autres, car aucun ne souhaite rejoindre Bischwiller, et tous sont opposés au NRP, mais le sujet est de savoir quelle confiance les agents peuvent accorder à la Direction, à la parole donnée à un moment M et au respect de « règles » fixées par l'administration, dans le cadre du NRP ou sur tout autre sujet... !

L'exemple de Haguenau/Bischwiller augure bien mal de la mise en place du NRP et des conséquences sur la vie professionnelle et personnelle des agents !!!

Paiement de proximité

Le Bas-Rhin est le 1^{er} département en terme d'encaissement avec 800 paiements, soit 12,5% des paiements de France. Pour la Direction, globalement, ça marche bien même si certains problèmes de data matrix ont été relevés. Le fait d'éditer une lettre de relance pour les personnes qui se présentent au guichet afin de leur permettre de payer en numéraire chez le buraliste participe à ce résultat.

Cela a permis de gonfler les chiffres et relativise donc le « succès » du paiement de proximité...

Recrutement de contractuels

5 équivalents C seront recrutés en décembre pour janvier et pour une période de maximum 3 ans afin d'exercer des fonctions spécifiques ou des zones géographiques très peu demandées. En exemple, la direction a cité Wissembourg, le CPS/CdC, le bureau d'ordre.

FO DGFIP s'oppose au recrutement de contractuels dans la Fonction publique, par principe. De plus, il suffit que la DG recrute le nombre d'agents correspondant aux emplois budgétaires vacants au lieu de laisser les vacances ouvertes pour faire des économies !! Et pour Wissembourg, il y a eu des demandes, certes en catégorie B, qui n'ont pas obtenu satisfaction... et on irait y mettre un contractuel ? ! ? ! ? !